

CAHIER N° 2 - Sommaire inversé

PROJET EOLIEN ERNERGIE DES PIDANCES, COMMUNE DE BANNES (51)

Dossier de Demande d'Autorisation Unique

Dossier consolidé suite à l'avis de la MRAe du 31 mars 2021

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
SOMMAIRE INVERSE

	Pièces	Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) concernée(s)
Code de l' environnement	CERFA précisant : - identité du demandeur ; - emplacement de l'installation ; - nature et volume des activités ; - rubrique de classement nomenclature installations classées ; - identité de l'architecte auteur du projet ; - surface de plancher des constructions projetées, s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations ; - lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées à être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet, la destination de ces constructions et leur surface de plancher ; - déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions par commune concernée (article 4-4° du décret n°2014-450)	CERFA	<i>Cahier 1 – CERFA</i> CERFA	NOUVERGIES BANNES-1-CERFA	Toutes
	Procédés de fabrications (art. 4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-1	<i>Cahier 3 – Description de la Demande</i> Dossier administratif et technique, description de la demande	NOUVERGIES BANNES-3-DescriptionDeLaDemande	Chapitre 3.4
			<i>Cahier 4 – Etude d'impacts</i> Etude d'impacts sur l'environnement	NOUVERGIES BANNES-4a-EtudeImpacts	Chapitre 2
	Capacités techniques et financières de l'exploitant (art. 4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-2	<i>Cahier 3 – Description de la Demande</i> Dossier administratif et technique, description de la demande	NOUVERGIES BANNES-3-DescriptionDeLaDemande	Chapitre 2
	Carte au 1/25 000 ou à défaut, au 1/50 000 (R512-6 / 1° du CE)	AU-3	<i>Cahier 7 – Code de l'environnement</i> Cartes et plans	NOUVERGIES BANNES -7-PlansEnvironnement	Chapitre 1
	Plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation (R512-6 / 2° du CE)	AU-4	<i>Cahier 7 – Code de l'environnement</i> Cartes et plans	NOUVERGIES BANNES -7-PlansEnvironnement	Chapitre 1
	Plan d'ensemble à l'échelle 1/200 au minimum de l'installation ou un plan à l'échelle réduite si cela est sollicité (R512-6 / 3° du CE)	AU-5	<i>Cahier 7 – Code de l'environnement</i> Cartes et plans	NOUVERGIES BANNES -7-PlansEnvironnement	Chapitre 1
	Etude d'impact (R512-6 / 4° du CE)	AU-6	<i>Cahier 4 – Etude d'impacts</i> Etude d'impacts sur l'environnement Etude paysagère, patrimoniale & touristique Etude écologique Expertise acoustique	NOUVERGIES BANNES-4a-EtudeImpacts NOUVERGIES BANNES-4c-Paysage NOUVERGIES BANNES-4d-Ecologie NOUVERGIES BANNES-4e-Acoustique	Toutes
	Résumé non technique de l'étude d'impacts (R122-5 du CE)	AU-7	<i>Cahier 4 – Etude d'impacts</i> Résumé non technique	NOUVERGIES BANNES-4b-RNT	Toutes
	Evaluation des incidences Natura 2000 (L414-4 du CE)	AU-8	<i>Cahier 4 – Etude d'impacts</i> Etude d'impacts sur l'environnement	NOUVERGIES BANNES-4a-EtudeImpacts	Chapitre 8.1.1
		<i>Cahier 4 – Etude d'impacts</i> Evaluation des incidences Natura 2000	NOUVERGIES BANNES-4d-Ecologie	Toutes	
Etude de dangers (R512-6 / 5° du CE)	AU-9	<i>Cahier 5 – Etude de dangers</i>	NOUVERGIES BANNES-5a-EtudeDeDangers	Toutes	

Code de l'urbanisme	Notice précisant (R431-8 du CU) : 1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ; 2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet : a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ; b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ; c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ; d) Les matériaux et les couleurs des constructions ; e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ; f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aires de stationnement.	AU-10.1	<i>Cahier 6 – Code de l'urbanisme</i> Notice descriptive du projet architectural	NOUVERGIES BANNES-6-PlansUrbanisme	Toutes
	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions (R431-9 du CU)	AU-10.2	<i>Cahier 6 – Code de l'urbanisme – PLANS</i>	NOUVERGIES BANNES-6-PlansUrbanisme	Toutes
	Plan des façades et des toitures (R431-10 du CU)	AU-10.3	<i>Cahier 6 – Code de l'urbanisme – PLANS</i>	NOUVERGIES BANNES-6-PlansUrbanisme	Toutes
	Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.4	<i>Cahier 6 – Code de l'urbanisme – PLANS</i>	NOUVERGIES BANNES-6-PlansUrbanisme	Toutes
	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.5	<i>Cahier 6 – Code de l'urbanisme</i>	NOUVERGIES BANNES-6-PlansUrbanisme	Toutes
	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R431-10 du CU)	AU-10.6	<i>Cahier 6 – Code de l'urbanisme</i>	NOUVERGIES BANNES-6-PlansUrbanisme	Toutes
	Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R431-10 du CU)	AU-10.7	<i>Cahier 6 – Code de l'urbanisme</i>	NOUVERGIES BANNES-6-PlansUrbanisme	Toutes
	Décret 2014 - 450	Si le projet nécessite une autorisation de défrichement, Etude d'impact précisant les caractéristiques du défrichement, des incidences et les éventuelles mesures compensatoires (Article 5 du décret)	PJ-1	Sans objet	Sans objet
Si le projet nécessite une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité au titre de l'article L.311-1 du code de l'énergie, Etude d'impact précisant ses caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendements énergétiques et durées prévues de fonctionnement (Article 6 I du décret)		PJ-2	<i>Cahier 4 – Etude d'impacts</i> Etude d'impacts sur l'environnement	NOUVERGIES BANNES-4a-EtudeImpacts	Chapitre 2
Si le projet nécessite une approbation au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie, Etude de dangers comportant les éléments nécessaires à justifier la conformité des liaisons électriques intérieures avec la réglementation technique en vigueur (Article 6 II du décret)		PJ-3	<i>Cahier 5 – Etude de dangers</i>	NOUVERGIES BANNES-5a-EtudeDeDangers	Chapitre 2
Si le projet nécessite une dérogation « espèces protégées », Etude d'impact comportant les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées (Article 7 du décret)		PJ-4	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Si site nouveau, avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)		PJ-5	<i>Cahier 8 – Avis réglementaires</i>	NOUVERGIES BANNES -8-AccordsAvisConsultatifs	Chapitre 2
Si site nouveau, avis du maire ou du président de l'EPCI sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)		PJ-6	<i>Cahier 8 – Avis réglementaires</i>	NOUVERGIES BANNES -8-AccordsAvisConsultatifs	Chapitre 1
Modalités des garanties financières (R512-5 du CE)		PJ-10	<i>Cahier 3 – Description de la Demande</i> Dossier administratif et technique, description de la demande	NOUVERGIES BANNES-3-DescriptionDeLaDemande	Chapitre 3.5

Pièces	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) concernée(s)
<p>Si le projet porte sur une construction susceptible de constituer un obstacle à la navigation aérienne en application du L6352-1 du code des transports (article 8 1° du décret)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accord de la Défense - Accord de la DGAC 	Cahier 8 – Avis réglementaires	NOUVERGIES BANNES -8-AccordsAvisConsultatifs	Chapitre 3
<p>Si le projet porte sur une construction située dans l'étendu du champ de vue mentionné au L5112-1 du code de la défense et/ou située à l'intérieur d'un polygone d'isolement mentionné au L5111-6 du code de la défense.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accord de la Défense (article 8 2° et 3° du décret) 	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Accord de la Zone Aérienne de Défense quant à la configuration de l'installation (article 8 4° du décret)	Cahier 8 – Avis réglementaires	NOUVERGIES BANNES -8-AccordsAvisConsultatifs	Chapitre 3
Accord des opérateurs radars concernés (précisez lesquels) (article 8 5° du décret)	Cahier 8 – Avis réglementaires	NOUVERGIES BANNES -8-AccordsAvisConsultatifs	Chapitre 3